



**Syndicat des
services publics**

6 Terreaux-du-Temple, 1201 Genève
tél : +41(0)22 741 50 80/82- www.ssp-vpod.ch



16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3
tél: +41(0)22 818 03 00 - fax: +41(0)22 818 03 99
courriel: sit@sit-syndicat.ch - www.sit-syndicat.ch

Genève, le 2 novembre 2011

Aux médias concernés

**Concerne : Demande de réévaluation de la fonction aide-soignant-e HUG
Position inacceptable du Conseil d'Etat**

Madame, Monsieur,

C'est en grève et avec une grande détermination que les aides-soignant-e-s des HUG attendaient depuis le 18 octobre la réponse du Conseil d'Etat à leurs revendications. La réponse est tombée aujourd'hui à midi : le Conseil d'Etat concède une classe de fonction sur les trois demandées mais seulement pour les aides soignant-e-s qualifié-e-s. Et seulement pour celles et ceux qui ne bénéficient pas déjà d'un code leur octroyant le salaire d'une classe 8 (urgences, soins intensifs et bloc opératoire) ou de la prime d'inconvénient de service, dite « prime gériatrie ». Autant dire pour une minorité des aides-soignant-e-s qualifié-e-s des HUG puisqu'ils ne seraient que 430 sur 1117 à bénéficier d'une revalorisation salariale. C'est évidemment totalement inacceptable.

Par contre, le Conseil d'Etat prévoit d'accorder cette classe supplémentaire à une partie des aides-soignant-e-s des autres établissements publics ou subventionnés du Canton, bien qu'ils-elles n'ont pas fait l'objet de l'étude, commandité par le Conseil d'Etat, qui a conclu à l'évolution significative du cahier des charges des aides soignant-e-s HUG. Les grévistes réuni-e-s en Assemblée générale ont estimé qu'une telle réévaluation ne pouvait se faire au détriment des aides-soignant-e-e HUG qui se battent depuis deux ans. La revendication initiale de reconnaissance professionnelle et salariale est donc maintenue. L'enveloppe mise en jeu par le Conseil d'Etat de 3.9 millions pour la revalorisation générale doit être partagée à parts égales entre les 1117 aides soignant-e-s HUG, qualifié-e-s comme non-qualifié-e-s. Ils-elles ont également décidé de d'ores et déjà reconduire leur grève pour demain, jeudi, et se réunir à nouveau à 14h00 pour décider des suites du mouvement.

C'est ce message qu'a apporté une délégation syndicale au Conseil d'Etat à 17h00, avec la demande d'ouvrir sans tarder de véritables négociations. Une nouvelle séance entre les syndicats et le Conseil d'Etat est déjà prévue lundi matin.

Pour plus d'informations, une conférence de presse sera tenue demain à 11h00 au local syndical du Cantonal, 81 boulevard de la Cluse.

Pour le SSP
Corinne Beguelin

Pour le SIT
Manuela Cattani